

Joyeuses  
Fêtes



Les représentants du Conseil Municipal des Jeunes, auprès des Anciens Combattants et de M. le maire lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.



#### **Directeur de la publication :**

Philippe Garrigue

**Rédaction :** agence Sapiens,  
commission communication

**Tirage :** 1400 exemplaires

**Crédits photos :** photothèque  
municipale, Sapiens

**Création et mise en page :**  
agence Sapiens

**Impression :** Easy Print

#### **Mairie de Beychac-et-Caillau**

1, route de la Mairie  
33750 BEYCHAC-ET-CAILLEAU  
Tél : 05.56.72.96.35  
mairie@beychac-caillau.fr

# # SOMMAIRE

## # ÉDITORIAL

La parole à Philippe Garrigue, Maire.

p.03

## # ÉDUCATION

La renaturation de l'école, à la grande joie des enfants.

p.04

## # ACTUALITÉ

Tout savoir sur les élections municipales 2026.

p.05

## # GRAND ANGLE

Urbanisme : travaux, chantiers, les règles en vigueur.

p.06

## # CITOYENNETÉ

Clôture du mandat du Conseil Municipal des Jeunes.

p.11

## # ACTION SOCIALE

L'actualité du CCAS.

p.12

## # VIE LOCALE

Les informations et les brèves municipales

p.13

## # VIE PRATIQUE

État Civil / Recensement.

p.15

## # CULTURE

Les actualités de la médiathèque.

p.16

## # VIE ASSOCIATIVE

Les informations associatives.

Focus : Plaisirs & Part'âges.

p.18

## # JEUNESSE

Centre de loisirs et espace jeunes.

p.19

## # EXPRESSION MUNICIPALE

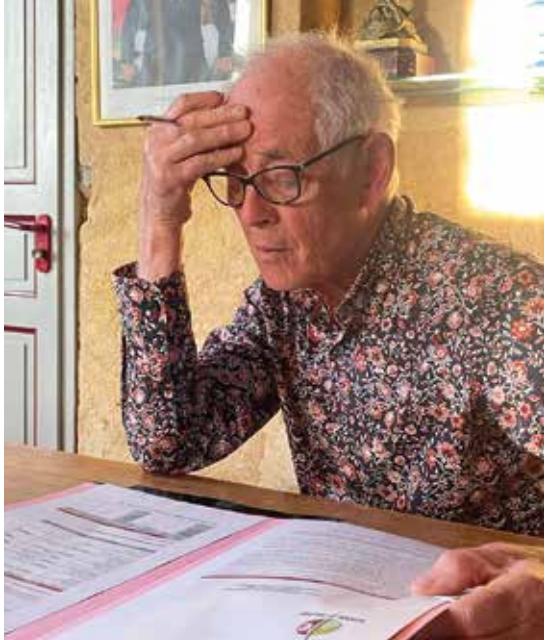
La parole aux élus locaux.

p.26

## # AGENDA

Les événements à ne pas rater prochainement.

p.28



# ÉDITO #

Les fêtes de fin d'année approchent. Nos pensées se tournent spontanément vers nos proches et vers ces moments de partage qui nous rassemblent en famille ou entre amis. Décembre est un mois où chacun ressent plus intensément le besoin de se retrouver et de prendre soin des autres. Un besoin d'autant plus important quand la période est aux tensions, qu'elles soient d'ordre politiques, sociales et internationales.

Puisqu'il s'agit là de mon dernier éditorial en tant que maire de Beychac-et-Caillau, je veux rappeler combien l'éducation et la culture ont été les fils conducteurs de mon action publique et politique.

L'espoir que nous plaçons dans l'avenir commence dès l'enfance et l'éducation que nous donnons aux futurs citoyens. C'est le rôle des parents, mais aussi de l'école.

À ce titre, en tant que collectivité, nous avons le devoir d'offrir à chaque enfant de la commune les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.

Les travaux réalisés dans l'école communale, notamment la renaturation de la cour, l'attention portée aux temps d'accueil périscolaires, la qualité des repas servis à la cantine, tout cela participe à un environnement serein et propice au bien être des plus jeunes. Les équipes éducatives, les animateurs, les personnels techniques et administratifs travaillent chaque jour avec un engagement remarquable en direction de la jeunesse. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Beychac-et-Caillau se distingue aussi par la vitalité de son tissu associatif. Sport, culture, loisirs, solidarité : la diversité des activités proposées reflète la richesse des initiatives locales et la générosité de celles et ceux qui les font vivre, les bénévoles. Grâce à eux, chacun peut trouver une place, développer une passion, créer du lien social si important dans notre vie quotidienne. Cette dynamique collective contribue largement au "bien vivre" auquel nous sommes si attachés.

Cet héritage que nous allons laisser, j'espère le voir perdurer. Ce sera la tâche de la future équipe municipale, quelle qu'elle soit. La mission qui l'attend est à la fois passionnante et exigeante : il faudra poursuivre le travail et anticiper les besoins. Autant d'enjeux qui dépassent les frontières de notre village et s'inscrivent pleinement dans la dynamique de notre territoire. Je suis convaincu que, grâce à cet engagement collectif, Beychac-et-Caillau restera un lieu où il fait bon vivre.

Je termine en vous souhaitant de joyeuses fêtes et une belle année 2026.

Au plaisir de vous remercier  
Bien sincèrement à vous  
S. G.  
Philippe GRANDJEAN  
Votre Maire



LA RENATURATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE BEYCHAC-ET-CAILLEAU EST ACHEVÉE. ET SI ON EN CROIT LA JOIE DES ENFANTS DANS LA COUR D'ÉCOLE, C'EST UNE RÉUSSITE À TOUT POINT DE VUE. RETOUR SUR UNE BELLE RÉALISATION.

## La renaturation de l'école à la grande joie des enfants

Celles-là ne sont pas au fond des bois, ni au bord de l'océan. Trônant au milieu de la cour de l'école de Beychac-et-Cailleau, les trois cabanes issues du projet de renaturation font le bonheur des enfants qui s'époumonent et s'ébattent à l'heure de la récréation. Il faut dire que la cabane en tant que demeure première, refuge de l'enfance et nostalgie de l'adulte a quelque chose d'attirant pour les écoliers. Ils s'y racontent des histoires, rêvent à des aventures ou s'y réfugient lors de grands jeux.

### PLANTATION D'ARBRES ET MOBILIERS EN BOIS

Le 4 novembre dernier dans le cadre du projet de renaturation, élus, enfants, enseignants et professionnels ont participé à une matinée pédagogique dans la nouvelle cour d'école. Toutes les classes, accompagnées de leurs professeurs, ont planté des arbres et écouté les explications des membres de l'Atelier Clap sur les enjeux d'une école plus verte. Parmi les raisons invoquées : la volonté de minimiser les îlots de chaleur et d'améliorer l'infiltration des eaux pluviales dans un contexte de sol perméabilisé.

Pour rappel, ce projet a consisté en une reprise totale de ladite cour, avec de nombreux arbres, la création d'un sol souple en copeaux, l'installation de nouveau mobilier extérieur en bois et de deux murs à craies d'une longueur de 8 mètres, sans oublier la construction trois cabanes très appréciées des enfants.

Parmi tout ce mobilier, il y a notamment une grande table qui pourra servir pour des activités extérieures, pour goûter, ou faire classe en plein air. Une boîte à livres a également été installée au bout de cette table.

Au regard de la façon dont les enfants se sont approprié leur nouvelle cour, cette renaturation est une réussite à tout point de vue.



Vue sur les cabanes de la cour d'école.  
Des espaces très prisés des enfants.



Atelier de plantation d'arbres, le 4 novembre dernier.



La grande table sur laquelle peuvent s'installer une vingtaine d'enfants.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES APPROCHENT. VOICI TOUTES LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE.

## Tout savoir sur les élections municipales 2026



PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Quand ?



SECOND TOUR DE SCRUTIN



Les électeurs votent pour désigner les **CONSEILLERS MUNICIPAUX**. Lors de la première réunion du conseil municipal, les conseillers élisent le **maire** et ses **adjoints**.

Dans les communes de + de 1000 habitants, le scrutin est organisé par liste avec prime à la liste majoritaire. Les listes doivent être complètes, parité stricte femme/homme, le panachage interdit (impossibilité de rayer les noms).

## Comment voter ?

Si vous souhaitez voter alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard avant le 6 février 2026** (au 4 février par téléprocédure).

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans, s'ils ont fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans.

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, il faut être majeur, de nationalité française ou citoyen européen, et être en possession de ses droits civiques.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

## Comment ça fonctionne ?



1<sup>er</sup> tour

Sans majorité absolue



2<sup>nd</sup> tour

La liste A obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés :  
 - elle obtient la moitié des sièges (**prime majoritaire**). Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle** à la plus forte moyenne :  
 - liste A ;  
 - listes B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Mêmes règles de **répartition** que pour le 1<sup>er</sup> tour (prime majoritaire, représentation proportionnelle). Mais seules les listes qui ont obtenu **plus de 10 % des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour peuvent se maintenir** (ex. la liste D n'est pas présente au 2<sup>ème</sup> tour). Les listes qui ont obtenu plus de **5% peuvent fusionner**.

Pour vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Si vous déménagez au sein de la même commune, vous devez impérativement fournir un nouveau justificatif de domicile afin de faire procéder aux modifications.

Si vous êtes absent, vous pouvez charger un tiers de voter pour vous. Pour faire votre procuration, il faut vous rendre sur ce lien : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R58939>



# Urbanisme : travaux et chantiers, les règles en vigueur

**QUAND IL EST QUESTION DE RÉALISER DES TRAVAUX SUR SA PROPRIÉTÉ, LES RÈGLEMENTS D'URBANISME IMPOSENT UN CERTAIN NOMBRE DE PROCÉDURES QU'IL CONVIENT DE CONNAÎTRE ET DE RESPECTER. REVUE DE DÉTAILS...**



**F**aire des travaux chez soi impose de respecter le cadre légal ainsi que les documents de référence. Il n'est pas possible de réaliser des travaux sans se conformer à ces règles.

## PLU ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le document de référence est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune (approuvé en décembre 2024). C'est ce PLU qui fixe les règles d'implantation, de gabarit, d'emprise, d'usages, ainsi que les protections patrimoniales et paysagères. Il comporte un règlement écrit, un règlement graphique ainsi qu'un zonage (voir magazine municipal n°117).

Les démarches administratives, qui relèvent du droit commun, sont gérées par le service urbanisme de la mairie : certificats d'urbanisme (CU), déclarations préalables (DP), permis de construire (PC), permis de démolir, etc. (voir tous les détails en page 8).

Vous trouverez dans ces pages toutes les informations relatives aux règles en matière de nouvelles constructions, de rénovations et d'extensions (agrandissement d'une maison, aménagement des combles), ainsi que concernant les modifications extérieures (changement de fenêtres, ravalement de façade, installation de clôtures).

## Le lexique de l'urbanisme

**PLU** - Plan Local d'Urbanisme : c'est un peu le référentiel du territoire. Il indique où l'on peut construire, à quelle hauteur, avec quel recul, etc.

**PADD** - Plan d'Aménagement et de Développement Durables : c'est la boussole de l'urbanisme et du PLU. Il fixe les grandes idées pour les 10 / 15 années à venir : où construire ? Comment protéger la nature et le cadre de vie, etc.

**CU** - Certificat d'Urbanisme : Vous voulez savoir si vous pouvez construire une cabane ou une maison sur un terrain ? Le CU vous répond. Deux versions : informatif ou opérationnel.

**DP** - Déclaration Préalable : des travaux pas trop gros ? Il suffit parfois de prévenir la mairie avec une DP.

**PC** - Permis de Construire : là, on passe aux choses sérieuses. Maison, extension, bâtiment. Le PC, c'est le feu vert indispensable.

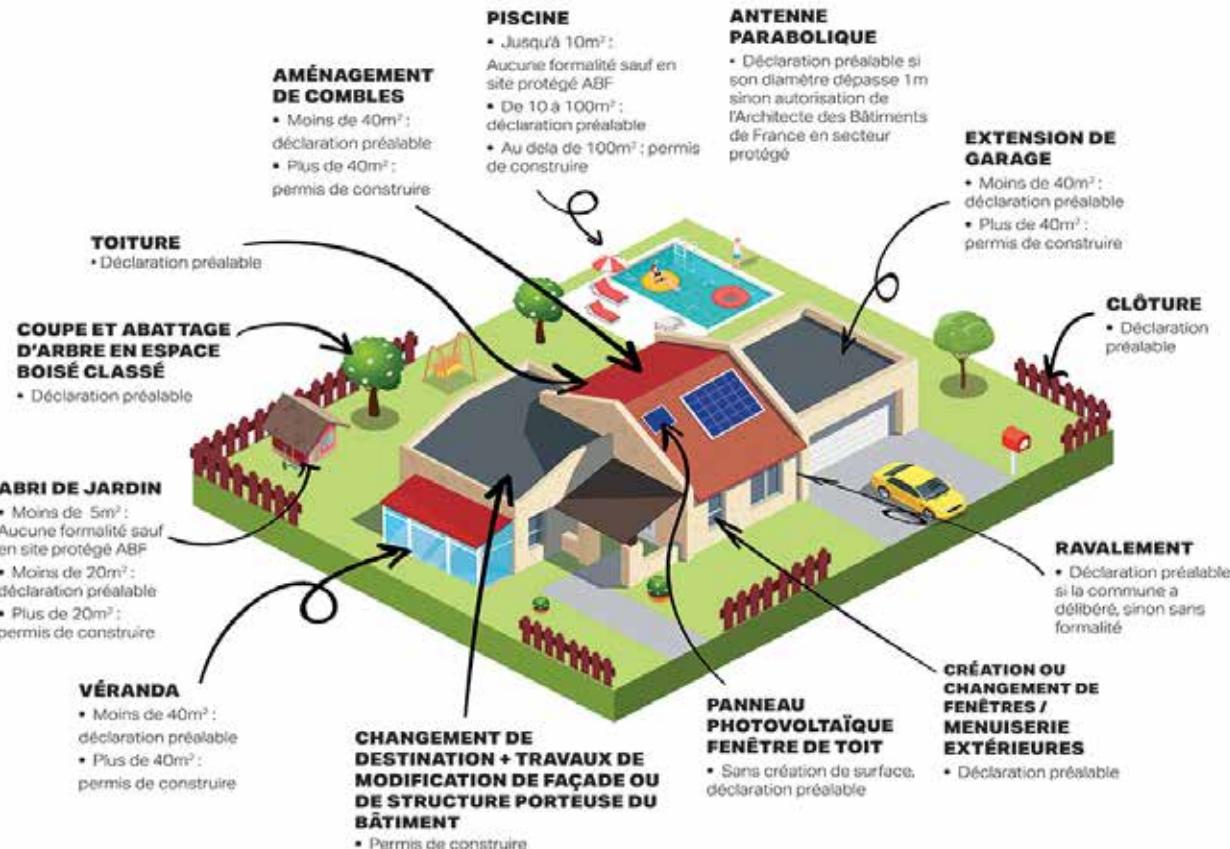
**PD** - Permis de démolir.

**PA** - Permis d'Aménager : vous voulez créer un lotissement, aménager plusieurs terrains ? Le PA, c'est l'autorisation pour les grands projets.

**PPRI / PPRI** - Plan de prévention des risques inondations : il montre les zones à risques d'inondation. Objectif : éviter d'avoir les pieds dans l'eau et de construire n'importe où.

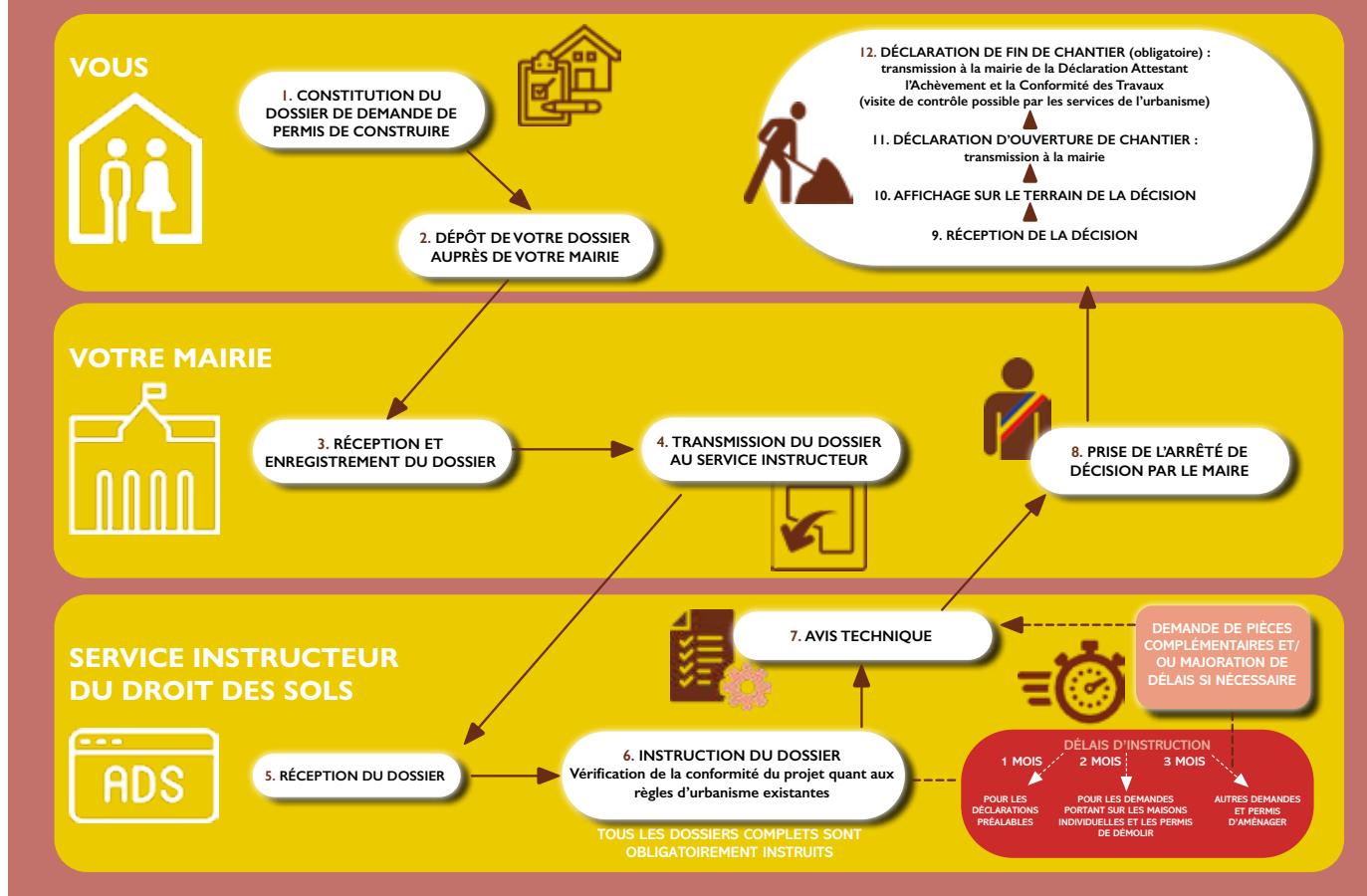
# QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

#GRAND ANGLE



## SCHÉMA D'INSTRUCTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Des questions reviennent souvent quand il s'agit de déposer un permis de construire en mairie : Qui s'en occupe ? Combien de temps cela dure ? Voici une infographie qui permet d'y répondre.



# #GRAND ANGLE

## Fiche pratique urbanisme !

Type d'autorisation	Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)	Déclaration préalable de travaux (DP)	Permis de construire (PC)	Permis d'aménager (PA)	Permis de démolir (PD)
<b>Pour quel projet ?</b>	Information sur la possibilité ou non de réaliser l'opération projetée.	Création de surface (emprise au sol ou surface de plancher) > 5 m <sup>2</sup> et ≤ 20 m <sup>2</sup> (cas général); en zone urbaine d'un PLU, seuil pouvant aller jusqu'à 40 m <sup>2</sup> sous conditions.	Travaux créant une surface de plancher supérieure à 20 m <sup>2</sup> et des extensions de bâtiment supérieure à 40m <sup>2</sup> . Au-delà des seuils ci-dessus, ou si l'extension conduit à dépasser certains seuils (ex. surface totale après travaux).	Travaux d'aménagement affectant l'utilisation du sol.	Projet de démolition partielle ou totale d'une construction.
<b>Dépôt de la demande</b>	Version papier : dépôt en mairie aux horaires habituels par courrier recommandé : 1 route de la Mairie – 33750 Beychac-et-Caillau Version dématérialisée (fortement recommandé) : <a href="https://portail-usager.sirap.com/recherche-commune">https://portail-usager.sirap.com/recherche-commune</a>				
<b>Pièces à fournir, voir sur le site internet (rubrique cadre de vie, urbanisme, fiches pratiques)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Formulaire CERFA</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un plan de situation</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un plan de masse (avant / après selon les projets)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un plan de coupe</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Les vues proches et lointaines</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Une insertion du projet dans l'environnement (simulation)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Tout document permettant d'apprécier le respect des règles du PLU par le projet.</li> </ul>				
<b>Délai de réponse</b>	2 mois	1 mois	2 ou 3 mois selon le PC	3 mois	2 mois
<b>Durée de validité</b>	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Prorogation de validité initiale : 2 fois pour une durée de 1 an sur demande express du titulaire de l'autorisation.					

### Une autorisation d'urbanisme peut être :

	<b>TRANSFÉRÉE</b> : c'est-à-dire vous achetez ou vendez un terrain pour lequel un permis de construire ou d'aménager ou une déclaration préalable a déjà été accordé ? Vous achetez ou vendez un bien en cours de construction ? Vous pouvez changer le titulaire de l'autorisation d'urbanisme en demandant le transfert de l'autorisation d'urbanisme du vendeur à l'acheteur.		<b>MODIFIÉE</b> : vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme. Votre permis de construire, d'aménager ou la déclaration préalable est en cours de validité. Vous souhaitez y apporter de petits changements. Vous pouvez demander à modifier l'autorisation obtenue. Par contre, si vous modifiez la nature du projet initial, vous devez déposer une nouvelle demande d'autorisation.
--	---	--	--

### Important : la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

#### Qu'est-ce que c'est ?

La DAACT (Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) est une déclaration déposée en mairie par le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme (ou par l'architecte, s'il a dirigé les travaux). Elle signale la fin du chantier et atteste que les travaux sont conformes à l'autorisation délivrée.

#### Quand déposer la DAACT ?

À la fin des travaux, transmettez la DAACT à la mairie (dépôt contre décharge, envoi recommandé AR ou dépôt dématérialisé selon les modalités de la commune).

#### Contrôle de conformité : quels délais ?

À compter de la réception de la DAACT, la mairie dispose d'un délai de 3 mois pour contester la conformité des travaux (délai porté à 5 mois dans certains cas, notamment secteurs à risques ou protégés).

#### Déclaration fiscale (à ne pas confondre)

Indépendamment de la DAACT, le propriétaire doit déposer la déclaration foncière (modèle H1 - cerfa 6650) auprès des impôts fonciers dans les 90 jours suivant l'achèvement, notamment via "Gérer mes biens immobiliers" sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

# Ma construction en toute tranquillité, pour moi et les autres !

**VOUS VENEZ D'OBtenir une autorisation d'urbanisme. Elle vous confère le droit de réaliser votre projet, mais il doit se faire dans le respect de votre voisinage et de votre commune. Que faire ? Voici quelques règles et conseils à suivre :**



## Attention aux nuisances sonores :

Les travaux au moyen d'appareils générant des bruits ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



## STATIONNEMENT

Le stationnement d'engins, la pose d'échafaudages, de bennes ou tout dépôt de matériaux sur le trottoir/chaussée relève d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (permis de stationnement ou permission de voirie, selon les cas). En l'absence d'autorisation, l'occupation du trottoir est à proscrire. Dans tous les cas, le cheminement des piétons doit être maintenu et sécurisé.



## LIVRAISON

Les livraisons de matériaux doivent se faire dans le respect du code de la route sans altérer la circulation des véhicules, des piétons et des cyclistes.



## LIVRAISON ET STOCKAGE

Vos matériaux doivent être livrés à l'intérieur de votre parcelle.



Il est interdit de mettre vos gravats sur le trottoir ou le bas côté de la chaussée.

Merci d'en tenir compte et de le faire respecter par les entreprises que vous sollicitez.



## GRAVATS ET DÉCHETS

Les gravats, déchets et terres doivent être stockés à l'intérieur de votre parcelle et évacués vers les filières adaptées (déchèteries du SEMOCTOM).

**Maintenant, le chantier commence !**

## Le service urbanisme de Beychac-et-Cailleau

Le service urbanisme vous informe et vous accompagne dans vos démarches (acquisition, travaux, construction, amélioration de l'habitat...) et vous oriente vers la procédure adaptée.

Principales missions :

- information sur le PLU (zonage, règlement, servitudes, risques) ;
- suivi des demandes au titre du droit des sols : CU, DP, PC, PD, PA (selon l'organisation du service instructeur) ;
- suivi des DIA (droit de préemption) ;
- adressage / numérotation de voirie ;

- alignement (arrêté d'alignement individuel, si nécessaire) ;
- demandes d'occupation du domaine public (permis de stationnement / permission de voirie) ;
- orientation pour les informations cadastrales (selon règles de communication).

**Accueil uniquement sur rendez-vous  
du mardi au vendredi de 14h00 à 17h30.**  
**Renseignements au 05.56.72.96.35 ou  
urbanisme@beychac-cailleau.fr** (de préférence par courriel).



## Conseil Municipal des Jeunes

**CLÔTURE DU MANDAT 2023-2025 POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES. UNE VRAIE RÉUSSITE À TOUT POINT DE VUE, QUE CE SOIT EN MATIÈRE DE PROJETS RÉALISÉS OU D'ENGAGEMENT CITOYEN. UN GRAND BRAVO À LA JEUNESSE LOCALE !**

Le 27 novembre dernier, les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis pour clôturer leur mandat. À cette occasion, les jeunes comme les adultes ont fait un point sur le travail mené pendant ces deux ans (avec une prolongation de trois mois pour finaliser les projets), durant lesquels ils se sont réunis une fois par mois au sein de plusieurs commissions :

- la commission "sport" encadrée par le responsable d'animation Christophe Martinez,
- la commission "aménagement de l'espace public" encadrée par la responsable d'animation Marie-Carmen Ramos,
- la commission "aménagement du square de la commune", encadrée par le responsable d'animation Bruno Vernier.

### PLUSIEURS PROJETS RÉALISÉS PAR LE CMJ

Parmi les nombreux projets discutés durant ces réunions, plusieurs sont passés à l'étape de la réalisation.

Le projet initial de la commission Sport était d'installer deux modules de fitness près du Club House (voir photo ci-contre).

Celui de la commission Aménagement du square a porté sur l'installation d'une pyramide à cordes (ou "araignée") près de l'aire de jeux existante.



Les deux modules de fitness.

Enfin, le projet de la commission Aménagement de l'Espace Public s'est traduit par l'installation de panneaux signalétiques ainsi que par la plantation d'une haie végétale en face du centre de loisirs.

Malgré la longueur des démarches administratives, les membres du CMJ ont fait preuve de persévérance dans la poursuite de leurs objectifs et se sont montrés particulièrement convaincants lors de la présentation de leurs projets aux Conseils Municipaux adultes. N'oublions pas non plus leur présence lors des commémorations.

Le maire et les élus ont remercié les enfants et les adolescents pour leur travail, leur implication et leur engagement citoyen. Un goûter a ensuite été offert aux jeunes présents.



La fameuse "araignée".



Les panneaux signalétiques.



# LA CAVE DES BORDEAUX

Rouge • Blanc • Rosé • Crémant

VENTE DE VINS

DIRECT PRODUCTEUR

DÉGUSTATIONS GRATUITES

Du lundi au vendredi  
10h - 12h30 / 14h - 18h30

PLANETE BORDEAUX  
1 route de pasquina, sortie 5 RN89  
33750 Beychac et Caillau - 05 57 97 19 20



# CCAS : des services pour tous les âges

**RETOUR SUR LES ACTIONS MARQUANTES DE 2025. LE CCAS S'ADRESSE À TOUS LES PUBLICS, JEUNES COMME LES MOINS JEUNES.**

## POUR LES MOINS JEUNES : LE SERVICE DE TRANSPORT AUX COURSES

Prioritairement à destination des personnes âgées de + de 60 ans, isolées ou sans moyens de transport, dans le souci de favoriser l'autonomie et le lien social des personnes concernées.

Navette tous les 15 jours, le mercredi de 9h00 à 12h00 en direction de Saint-Sulpice-et-Cameyrac (le lieu peut évoluer selon les demandes/besoins).

Inscription par téléphone jusqu'au vendredi 17h qui précède, auprès de l'animatrice Géraldine au 06.60.85.57.78.

(Service qui peut être ouvert plus largement ponctuellement, en cas de difficulté de déplacement selon les situations).

### En 2025 :

Nombre de navettes : 23

Présences : 87 personnes

Au vu du succès et de la nécessité, le dispositif sera reconduit pour l'année 2026.

## EN DIRECTION DES JEUNES : DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Ce dispositif contribue aux politiques d'insertion sociale des jeunes et à la prévention des exclusions en valorisant leur travail. L'action consiste à proposer aux jeunes habitants de la commune, de 15 ans révolus à la veille de leurs 18 ans, la réalisation de petits travaux au sein des services municipaux.

Les chantiers ont un caractère éducatif et formateur en impliquant notamment les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie en leur permettant de participer à une action de service public.

En contrepartie, les jeunes recevront une indemnité de 15 € par demi-journée.

Les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires avec une durée de trois heures et trente minutes, comprenant une pause de trente minutes.

### En 2025 :

- Nombre de ½ journées de chantiers : 133
- Nombre de jeunes qui ont déposé un dossier de candidature : 16 (8 filles - 8 garçons)
- Présences : 132 ½ journées (54,1% filles - 45,9% garçons)

Au vu du succès, le dispositif sera reconduit pour l'année 2026.

## AGENDA

**Thé dansant**  
APRÈS-MIDI CONVIVIAL  
**Juin 2026**  
14h30 à 18h30  
Maison Pour Tous

Sur Inscriptions  
au 05 56 72 96 35 du 1er au 31 mai  
Réservez aux habitants de la commune  
de plus de 60 ans

### Thé dansant

En juin 2026, de 14h30 à 18h30. Les administrés de + de 60 ans peuvent s'inscrire à cet après-midi convivial autour d'un goûter en musique (jeux de cartes, danse...).

### Inscriptions entre le

1<sup>er</sup> et le 31 mai 2026 :

05.56.72.96.35 ou sur :  
[ccas@beychac-cailleau.fr](mailto:ccas@beychac-cailleau.fr)



# FINANCES COMMUNALES 2026

## Projet de loi de finances : impacts attendus

L'établissement du budget 2026 s'annonce tendu en raison des mesures envisagées dans le projet de loi de finances (PLF) 2026. Sous réserve du vote définitif, l'impact cumulé est estimé à 210 000 € pour la commune. Deux facteurs principaux :

### DILICO (LOI DE FINANCES 2025)

Prélèvement mis en réserve, avec versement selon les modalités prévues par les textes. Pour 2026, la commune pourrait être contributrice à hauteur d'environ 70 000 €, dans la limite du plafond légal (2 % des recettes réelles de fonctionnement de référence).

### COMPENSATION "LOCAUX INDUSTRIELS"

Selon la version débattue du PLF 2026, une réduction pourrait intervenir. L'hypothèse de travail est une baisse de 25 %, soit environ 140

000 € (de 575 000 € en 2024 à 437 000 € en 2026), à confirmer après arbitrages.

À cela s'ajoute en 2026 le premier versement (86 000 €) de l'opération de rénovation thermique de l'école (remboursement/versement annuel dans le cadre de l'intrating) : une échéance adossée aux économies d'énergie.

### CONTEXTE GÉNÉRAL ET CONSÉQUENCES

Dans un contexte de folie contrainte sur l'ensemble des finances publiques, il est à craindre que les partenaires traditionnels (Département, Région, etc.), eux aussi touchés, deviennent plus sélectifs dans leurs soutiens.

En tout état de cause, les marges financières seront plus restreintes à l'avenir. Sans vouloir être alarmistes sur le prochain budget communal, nous nous devions de vous informer de la conjoncture actuelle.



Vous recherchez un plombier de confiance sur **Beychac-et-Caillau et ses environs** ?

**JB Plomberie** est l'expert qu'il vous faut pour tous vos besoins en plomberie, chauffage et dépannage !

**JB Plomberie**

**06 44 94 75 38**

**jb33plomberie@gmail.com**

# Transformez Votre Espace avec Nos Services de Maçonnerie, Carrelage, Plomberie & Peinture



attentes.

**Vous avez un projet de rénovation ou de construction ?**

Faites appel à des experts ! Que ce soit pour :

- **Maçonnerie**
- **Carrelage**
- **Plomberie**
- **Peinture**
- Finitions sur mesure

Nous mettons notre **savoir-faire** à votre service pour des travaux **solides, esthétiques et durables**.

## Pourquoi Nous Choisir ?

✉ **Qualité** : Des finitions impeccables pour chaque projet.

✉ **Polyvalence** : De la fondation aux finitions, nous gérons tous les aspects de votre chantier.

✉ **Respect des délais** : Nous savons que votre temps est précieux.

✉ **Satisfaction garantie** : Un suivi personnalisé et des résultats à la hauteur de vos

## Contactez-nous dès aujourd'hui !

Confiez vos travaux à des professionnels de confiance pour un rendu impeccable et durable. Appelez-nous pour un devis gratuit et personnalisé !

### Monsieur Secrieru Sergiu

✉ **Téléphone** : 07.61.05.03.28

✉ **Email** : mbmconstruction33@gmail.com

✉ **Adresse** : 4 Lotissement Coudert, 33750 Beychac et Caillau

**Votre satisfaction, notre priorité.**

## NAISSANCES

Céleste, Jeanne HEMIDY, le 15 juin 2025  
 Livio, Stefan, Mihaja, Diego RAKOTO ANDRIAMPARANY, le 20 août 2025  
 Kélia, Yves, Serge BRULÉ, le 24 août 2025  
 Lila, Christiane POULIQUEN, le 05 septembre 2025  
 Elio LORIGGIOLA, le 07 octobre 2025  
 Marceau LETESSIER DANG, le 08 octobre 2025

## MARIAGES

Romain LAVAUD et Marie VERGNE, le 30 août 2025  
 Ludovic MERCHIER et Anikone SANTHACHIT, le 08 novembre 2025

## DÉCÈS

Jean HERNANDEZ, le 11 août 2025  
 René MOTHES, le 15 août 2025  
 Guilaine SALZAT née ROUSSEAU, le 16 septembre 2025  
 Chantal BAC née FABRÈQUES, le 14 novembre 2025  
 Maria De SOUSA ALVES née FERNANDES BRANDAO, le 27 novembre 2025

## La Mission Locale

La Mission Locale est une structure d'accueil, d'informations et d'orientations destinée aux jeunes de 16 à 25 ans.

Les permanences se tiennent à la Médiathèque après prise de rdv avec la conseillère.



**Mairie :** 05.56.72.96.35  
[mairie@beychac-cailleau.fr](mailto:mairie@beychac-cailleau.fr)  
[www.beychac-cailleau.fr](http://www.beychac-cailleau.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
 Mardi, Mercredi et jeudi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30  
 Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30  
 Permanence le samedi : 9h00 - 12h00

### Vie associative - Affaires scolaires

05.56.72.96.35 poste 5  
[associations@beychac-cailleau.fr](mailto:associations@beychac-cailleau.fr) - [education@beychac-cailleau.fr](mailto:education@beychac-cailleau.fr)

### État Civil - CCAS - Élections - Communication

05.56.72.96.35 poste 3  
[ccas@beychac-cailleau.fr](mailto:ccas@beychac-cailleau.fr) - [communication@beychac-cailleau.fr](mailto:communication@beychac-cailleau.fr)

### Urbanisme - Voirie

05.56.72.96.35 poste 4 - [urbanisme@beychac-cailleau.fr](mailto:urbanisme@beychac-cailleau.fr)

### Finances - Marchés publics

05.56.72.96.35 poste 2 - [finances@beychac-cailleau.fr](mailto:finances@beychac-cailleau.fr)

### Ressources Humaines

05.56.72.96.35 poste 1 - [ressourceshumaines@beychac-cailleau.fr](mailto:ressourceshumaines@beychac-cailleau.fr)

### Service technique

06.32.78.98.40 - [service.technique@beychac-cailleau.fr](mailto:service.technique@beychac-cailleau.fr)

### Restauration scolaire

05.40.24.01.09 - [restaurant.scolaire@beychac-cailleau.fr](mailto:restaurant.scolaire@beychac-cailleau.fr)

## Recensement citoyen

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis des documents ci-dessous, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire :

- carte nationale d'identité ou passeport valide
- livret de famille à jour
- justificatif de domicile de - de 3 mois



Prenez rdv pour effectuer votre recensement au 05.56.72.96.35 ou [ccas@beychac-cailleau.fr](mailto:ccas@beychac-cailleau.fr)

Après avoir fait votre recensement citoyen : vous obtenez une attestation de recensement, vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) puis vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

## #INFORMATIONS UTILES



**La médiathèque :** 05.56.72.47.12  
[mediatheque@beychac-cailleau.fr](mailto:mediatheque@beychac-cailleau.fr)



**Horaires d'ouverture :**  
 Mardi : 14h00 - 18h00  
 Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30  
 Vendredi : 14h00 - 17h00  
 Samedi : 10h00 - 16h30



**Centre de loisirs CLEAA :** 05.56.72.57.70  
**Multi-accueil Galipette :** 05.56.72.51.86  
**Micro-crèche :** 05.57.04.75.37  
**Relais Petite Enfance :** 06.76.05.69.47  
**Trait d'Union Génération (TUG) :** 06.60.85.57.78 (Géraldine, animatrice)

# Médiathèque de Beychac-et-

**ARTO** thèque



## EXPOSITION

En octobre, vous avez été nombreux à admirer le travail tout en finesse de l'artiste **Maud Langlois**. Certains ont même eu la chance de découvrir l'art de la gravure à ses côtés le temps d'un atelier. Et afin de poursuivre cette aventure, vous pourrez retrouver en ce début d'année son ouvrage "Sibérie, un rêve éveillé", dans les rayons de la médiathèque et deux de ses œuvres qui viennent intégrer le catalogue de l'Artothèque !



## NOUVELLE COLLECTION

Nouvelle année rime une fois encore avec nouvelle collection. Le catalogue de l'Artothèque s'enrichit cette année de huit nouvelles œuvres. Elles seront dévoilées à partir du vendredi 9 janvier pour une quinzaine de jours d'exposition et vous aurez ensuite la possibilité de les emprunter. Pour rappel, toutes les œuvres du catalogue de l'Artothèque sont empruntables, gratuitement, pour une durée de deux mois (renseignement auprès de votre médiathèque).

Retrouvez le catalogue et les modalités de l'Artothèque sur la page dédiée sur le site [ombel.fr](http://ombel.fr), accessible en scannant ce QR Code :



## LIR'ATOUBOUD'CHOU

Tous les premiers mercredis de chaque mois à 10h30.  
GRATUIT / SANS INSCRIPTIONS.

Lectures aux plus jeunes d'histoires choisies par les bibliothécaires.

Mercredi 7 janvier.

Mercredi 4 février.

Mercredi 4 mars.



# Cailleau

## La médiathèque s'anime toute l'année

VENEZ PARTAGER, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES MOMENTS CONVIVIAUX ET GRATUITS POUR PETITS ET GRANDS.

### LECTURES POUR LES TOUT-PETITS

**Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 10h30.**

Un temps de lecture et de découvertes pour éveiller les tout-petits au plaisir des histoires.



### CASQUES DE REALITE VIRTUELLE (VR)

**Les mercredis et samedis de 14h00 à 15h00.**

Plongez dans des univers immersifs et vivez des expériences inédites !

### LUDOTHEQUE EN ACCÈS LIBRE

**Aux horaires d'ouverture de la médiathèque.**

Jeux de société pour tous les âges, à découvrir et partager sur place.

### CINE-GOÛTER

**Pendant les vacances scolaires.**

Une projection familiale suivie d'un gouter partagé



### TOURNOI MARIO KART

A vos manettes !

Relevez le défi et affrontez vos amis dans une ambiance ludique et détendue.



## RÉSULTATS VOTES LIRE, ÉLIRE 2025

Les apprenties et les apprentis	Les curieuses et les curieux	Les exploratrices et les explorateurs	Les aventurières et les aventuriers	Les experts et les expertes
Festin de nuit 3	Fermez la porte ! 4	L'ogre d'en bas 2	Tomber 8 fois se relever 9 2	Une aventure au royaume de porcelaine 1
À l'eau 3	Le son du silence 3	Le caillou 7	Le murmure des sous-bois 0	Jean-Blaise tombe amoureux 6
Canicule 3	Un beau voyage 1	La véritable histoire de la maison Miller 1	La ville grise 2	Vivian Meier 2

# #VIE ASSOCIATIVE

## GALIPETTE

L'association Galipette a la chance d'avoir un nouveau site et vous invite à aller le découvrir. Vous y trouverez toutes les informations concernant l'association dont les nouveautés des ateliers parents/enfants.

<https://poleenfancegalipette.my.canva.site/site>

Nous avons également un nouveau partenariat avec la médiathèque de Beychac et Cailleau pour l'artothèque où nous empruntons des tableaux tous les mois.

Nous travaillons toujours avec plusieurs intervenants, qui viennent au sein des 3 structures (musique, médiation animale, baby gym,...).



## ÇA S'EST PASSÉ CHEZ GALIPETTE



L'ensemble de l'association a participé à la Grande Lessive de Montussan le jeudi 16 octobre. Les enfants ont fait des créations que nous sommes allés afficher dans la ville pour une exposition éphémère.

La fête de l'hiver de Galipette a eu lieu de 5 décembre à Beychac-et-Cailleau où la Cie Fabulouse a joué un de ses spectacles. Les parents et les enfants ont été ravis de venir découvrir et de participer au spectacle "Le voyage magique de Noël".

## L'AGENDA CHEZ GALIPETTE

**Samedi 7 mars** : l'association organise son loto où de nombreux lots seront à gagner. Nous comptons sur vous pour venir nombreux.

**Du 16 au 20 mars** : la grande semaine de la petite enfance s'invite à Galipette avec pour thème "Des équilibres". Les parents sont les bienvenus pour venir proposer un atelier ou passer un moment avec les équipes.

**Samedi 21 mars** : une soirée dédiée aux parents sera prévue avec une intervenante en arts plastiques avec une possibilité de garde d'enfants.





# Centre de Loisirs Enfants, Adolescents, Adultes

**RETOUR SUR UN ÉTÉ BIEN REMPLI ! CET ÉTÉ, LES ENFANTS ONT VÉCU DES SEMAINES RICHES EN DÉCOUVERTES, EN RIRES ET EN AVENTURES !**

La semaine 1, **sur le thème des années 70**, a ravivé l'ambiance disco avec des ateliers colorés, des déguisements rétro, de la danse et une boom énergique.

La semaine 2, **inspirée des 1001 nuits**, a plongé les enfants dans un univers oriental avec un atelier pâtisserie et deux jours d'ateliers musique animés par des professionnels.

La semaine 3, "**Mystères et secrets, méfiez-vous des apparences**", a éveillé leur esprit d'enquête grâce à un grand jeu fil rouge et une sortie au Musée des Illusions.

Enfin, la semaine 4, "**TV Show**", a offert son lot de défis amusants ("Top Chef", "Qui rit sort", "Burger Quizz", "Questions pour un champion") avant de se conclure par une soirée "Just Dance" parents/enfants.

Du côté des maternels, l'été a été placé sous le signe de la découverte et du monde marin. Les plus petits ont profité d'activités manuelles, de jeux comme la pêche à la ligne, la course d'animaux marins, le lancer de tong, ainsi que de séances de yoga en plein air.

Petits et grands ont également vécu une semaine en forêt, rythmée par des ateliers "nature" et la construction de cabanes.

Pour les plus sportifs, deux semaines de vacances sportives ont proposé football, badminton, baseball, volley, découverte du tchoukball, ainsi que des sorties VTT, wakepark et moto.

Un été dynamique, varié et rempli de souvenirs pour tous les enfants, entre découvertes, sport, nature et bonne humeur !



## Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi 15h00 - 18h15
- Mardi 15h00 - 18h15
- Mercredi 9h00 - 11h45 et 13h15-18h15
- Jeudi 15h00 - 18h15
- Vendredi 8h30 - 11h45 et 13h15 - 16h15

## # ÇA S'EST PASSÉ

En juillet, les 6-7 ans, 8-11 ans et 12-16 ans sont partis à Bidarray au Pays Basque ! Rafting, rando, via ferrata, hydrospeed, pelote ou force basque : chacun a trouvé son bonheur selon son âge. Une semaine d'aventures, de rires et de beaux souvenirs pour tous !



Cet été, l'Espace Jeunes a fait le plein ! Avec une fréquentation en hausse et un programme bien rythmé entre activités sportives, sorties, soirées et moments partagés avec d'autres espaces jeunes, l'ambiance était au top et les souvenirs nombreux !



# #VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION RE.BE.CA



Un grand merci à tous les créateurs pour cette belle journée riche en émotions au Marché des Créateurs du 19 octobre.

## DES CHAMPIONS DE JUDO

C'est à Paris, à l'Institut du Judo que se sont déroulés cette année les championnats du monde vétérans.

Deux judokas du club de l'association RE.BE.CA de Beychac-et-Caillau ont brillamment défendu leurs chances sur ce championnat.

Le lundi 3 novembre, c'est **Simon Faivre** dans la catégorie des M2 +100kg qui affronte au 1<sup>er</sup> tour le Géorgien qui sera titré à la fin de la journée et n'a pas réussi à se sortir du piège du représentant de l'Azerbaïdjan au repêchage.

Le vendredi 7 novembre c'est au tour de **Jennifer Arnaudet** de défendre ses chances dans la catégorie F1 -48kg.

Après deux très beaux combats contre une Italienne et une Roumaine, Jennifer s'empare d'une superbe médaille de Bronze. Bravo à Simon et Jennifer pour ce championnat et l'exemple montré aux plus jeunes au quotidien.

Enfin, après avoir validé son diplôme d'état de professeur de judo, **Pedro Pinto-Moreira** se lance un nouveau défi en tant que compétiteur en France, mais aussi dans son pays d'origine : le Portugal.

Samedi 1<sup>er</sup> novembre, premier déplacement à Lisbonne et une première médaille de bronze. Bravo à Pedro !





Cours de danse moderne avec Laurie, des élèves studieux en pleine préparation pour le gala de danse du 2 mai à La Coupole de Saint-Loubès ! A vos agendas !



Cours de tennis avec Félix ! 32 élèves dans la section cette saison, belle progression !



Belle réussite pour le premier marché de Noël de l'association RE.BE.CA du 30 novembre dernier !

Toute l'équipe de l'association RE.BE.CA vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ! Rendez-vous le 8 février pour la journée des jeux géants + soirée crêpes.



LAMOUROUX  
PROCESS VINICOLE



THERMORÉGULATION  
PROCESS VINICOLE

RÉSEAUX TUYAUTERIES • RACCORDEMENT CUVE • ÉCHANGEURS • ARMOIRE DE RÉGULATION  
LAVAGE BARRIQUES • LOCAL TECHNIQUE • CLIMATISATION



[f i y t lamouroux.com](https://lamouroux.com)

05 57 808 900

Z.A. du Bos Plan - 1 route de Canteloup - 33750 Beychac-et-Caillau - France



# Plaisirs et Part'âges

**Marie Claude COSTE  
Géraldine Chansaulme**

**NÉE EN 2018 POUR ROMPRE  
L'ISOLEMENT DES SENIORS,  
PLAISIRS ET PART'ÂGES  
PROPOSE ACTIVITÉS SPORTIVES,  
ACCOMPAGNEMENTS ET AIDE  
AU QUOTIDIEN. L'ASSOCIATION  
POURSUITE SA MISSION AVEC SON  
PETIT NOYAU DE BÉNÉVOLES.**



## B &C Mag : À quand remonte la création de Plaisirs et Part'âges ?

L'association a été créée avant le Covid, en 2018. À l'époque, en tant qu'animatrice de Trait d'Union Génération, je rencontrais de plus en plus de seniors isolés, parfois sans solution pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux. C'est ce constat qui m'a poussée à agir.

Au même moment, j'ai rencontré Laetitia, qui travaillait dans la petite enfance. Ensemble, nous avons eu envie de créer du lien entre les générations. Ma mère, Marie-Claude Coste, bénévole au CCAS de Beychac-et-Caillau, nous a également soutenues. Nous nous sommes réunies et nous avons décidé de lancer l'association.

## B &C Mag : Quelles sont les activités proposées par Plaisirs et Part'âges ?

Nous proposons de la gym posturale, du renforcement musculaire et de l'aquagym en partenariat avec le centre aquatique de Saint-Loubès, que nous remercions pour leur créneau. Nous intervenons sur Beychac-et-Caillau et les communes voisines.

Nous avons hélas été obligés d'arrêter le Pilates et la marche nordique par manque de participants, et parce que le Département ne nous accorde plus de subventions afin de rémunérer les coachs.

## B &C Mag : Au-delà du sport, vous accompagnez aussi les seniors dans leur quotidien...

Tout à fait. Nous accompagnons les personnes à leurs rendez-vous médicaux : nous les transportons,

restons avec elles, écoutons le médecin, et retransmettons les informations si besoin à la famille.

En complément de l'offre du CCAS de la commune dans le cadre du TUG (visites mensuelles à domicile, aides aux démarches, animations, transport aux courses...), nous faisons aussi avec l'association des aides administratives, notamment pour les déclarations d'impôts, et des visites à domicile pour les personnes très isolées.

Parfois, elles ont simplement besoin de parler à quelqu'un.

## B &C Mag : L'intergénération fait partie de votre ADN. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Avec le Covid, beaucoup de choses se sont arrêtées. Nous avions mis en place des ateliers créatifs intergénérationnels, notamment avec la crèche Galipette. Nous aimerais relancer ces actions, mais nous manquons de bénévoles. Nous ne sommes que deux ou trois à faire tourner l'association, c'est trop juste. Une dame va bientôt nous aider pour les accompagnements, heureusement.

## B &C Mag : Qui peut vous rejoindre ?

En tant que bénévole, tout le monde, du moins toutes les personnes souhaitant aider les seniors. C'est un public particulier : il faut aimer être à leur écoute. Côté adhérents : tous les âges de seniors ! Notre doyenne a 95 ans et continue encore à pratiquer la gym. C'est essentiel pour elle, comme pour nous tous ! Venez nous rejoindre !

**Contacts Plaisirs et Part'âges : 06.60.85.57.78  
asso.plaisirs.partages@gmail.com**



## CHARPENTE - COUVERTURE- ZINGUERIE

- + Charpente - Couverture
- + Zinguerie
- + Nettoyage de toiture
- + Rénovation
- + Lambris - Bandeaux

CONTACTEZ-NOUS AU  
**05 56 30 83 97**

[contact.atpb@gmail.com](mailto:contact.atpb@gmail.com)

**DEVIS  
GRATUIT !**



**Organisez votre événement !**

[www.chateaulafrance.com](http://www.chateaulafrance.com)

Mariages  
Séminaires  
Chambres  
d'hôtes & Spa  
Boutique & vins

Tel : 05 57 55 24 10

**LA FRANCE** CHATEAU

# #VIE ASSOCIATIVE

## CARTES SUR TABLE

Cartes Sur Table 18<sup>ème</sup> !

La 17<sup>ème</sup> saison s'est écoulée, une nouvelle année commence pour l'association de poker. Voici les vainqueurs de l'année pour les bleus.

- Deepstack Noël : Yann Bodéré.

- Mystery ITM : Damien Czorniak.

- Win the Button: David Coutard.

- Surprise : Damien Czorniak.

- Choose your blind: Cyrille Marot.

- Deepstack Jaqk: Lionel Le Van.

- Cards Series : Stéphane Murat / Team Laurent Ghizzardi, Lionel Le Van, Nicolas Barkusky / Alain Bliquy / Lionel Le Van.

- Whistle Champion's League: Rémi Cousin.

- Farniente: Nicolas Chalon.

- SNG: Damien Czorniak phase 1 et 2, Maxime Doussinet phase 3 et 4 et Maxime Juvet phase 5.

- Général: Damien Czorniak.

- Select Freeroll 10 ans : Fabien Milhorat.

Merci à tous les soutiens et bonne saison !

**Plus d'infos :** [www.poker-cartesurtable.fr](http://www.poker-cartesurtable.fr)



## DEUX MAINS POUR VOUS

L'association Deux Mains Pour Vous, qui vient en aide aux personnes en difficultés, fait appel à votre générosité pour des denrées alimentaires :

- riz ;
- pâtes ;
- conserves sardines ;
- thon ;
- haricots verts ;
- purées, lentilles ;
- huile ;
- lait beurre ;
- produits d'hygiène (dentifrice, brosses à dents...).

Vous pouvez déposer votre collecte en mairie de Beychac et Cailleau, aux heures d'ouverture, **à partir du 9 décembre et jusqu'au 23 décembre 2025**. L'association vous remercie pour votre contribution et soutien.

**Contacts :** [deuxmainspourvous33@gmail.com](mailto:deuxmainspourvous33@gmail.com) ou par téléphone : 06.46.22.52.72



## SOLIDARITÉ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

**Beychac Cailleau Solidarité**



**Complémentaire Santé**

Depuis sa création en 2017, SCSBCM œuvre pour offrir à ses adhérents une complémentaire santé de qualité adaptée à leurs besoins et pour répondre à toutes leurs demandes.

Quand les gens arrivent à la retraite, le tarif de leur complémentaire santé explose. Certains retraités sont alors contraints de refuser ce service. C'est pour répondre notamment à cette problématique que l'association a vu le jour.

Ses objectifs : proposer une complémentaire santé intergénérationnelle avantageuse qui n'augmente pas en fonction de l'âge, conseiller et accompagner les Beychacais et Caillalaïs dans leurs démarches.

Vous souhaitez faire le point, comparer, connaître ce qui est proposé ailleurs ? Vous allez prochainement faire valoir vos droits à la retraite ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, l'association organise des permanences chaque lundi, hors vacances scolaires, de 17h00 à 18h30 à la salle convivialité.

**Contacts :** [monbeycs@orange.fr](mailto:monbeycs@orange.fr) ou 06.01.36.61.49

## AREB

Le vide-greniers de l'AREB s'est déroulé le 12 octobre à Beychac. 45 exposants, le beau temps et une belle ambiance. Le bénéfice ira à la rénovation des sols de l'église de Beychac, travaux prévus en novembre 2025 ! Merci à tous les participants et aux visiteurs qui nous permettent d'entretenir nos églises.

**Contacts :** AREB 05.56.72.45.91



## FCPE

Le dimanche 28 septembre 2025, sous un beau soleil automnal et à proximité de la fête foraine, s'est déroulé l'annual vide-greniers organisé par les parents d'élèves membres de la FCPE. L'événement a attiré de nombreux habitants venus profiter d'une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Les visiteurs ont pu flâner entre les allées, découvrant des stands remplis de trésors, et profiter d'une ambiance chaleureuse.

Ce rendez-vous a permis de donner une seconde vie aux objets, mais aussi de récolter des bénéfices pour soutenir les projets de l'école. Un grand merci à tous les bénévoles et participants pour leur engagement et leur bonne humeur !

À noter dans vos agendas : vide-greniers de printemps le dimanche 29 mars 2026. Une nouvelle occasion de se retrouver, de chiner et de partager un moment convivial.

**Contacts :** 06.60.97.55.38 / 06.15.85.38.46

[Fcpe.betc@gmail.com](mailto:Fcpe.betc@gmail.com)



## PLAISIRS ET PART'ÂGES

**Renforcement Musculaire**  
à Beychac-et-Caillau

LES MARDIS  
MATINS  
DE 9H À 10H30

**Gym Posturale**  
à Beychac-et-Caillau

LES MARDIS  
MATINS  
DE 10H À 11H

### Les activités 2025-2026

de l'association Plaisirs & Part'âges

[asso.plaisirs.partages@gmail.com](mailto:asso.plaisirs.partages@gmail.com)  
06.60.85.57.78

**Aquagym**  
à Saint-Loubès

LES MARDIS  
MATINS  
DE 9H À 10H

Nous avons plaisir à vous accueillir

Nos activités et services sont personnalisés  
afin de répondre au mieux à vos besoins



## L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Encore une belle année à l'Espace de Vie Sociale !

Des sourires, de la bonne humeur et de la convivialité étaient au rendez-vous tout au long des mois.

Entre les ateliers poterie, macramé, crochet, jardinage, cuisine ou floral, chacun a pu laisser libre cours à sa créativité, apprendre, échanger et surtout passer de bons moments ensemble. Ces activités sont devenues de vrais instants de partage où l'on se retrouve avec plaisir, en famille ou entre amis.

Les sorties ont, elles aussi, enchanté tout le monde : le



spectacle lumineux du Bassin des Lumières à Bordeaux, la détente à la Calinésie, la découverte du Parc du Bournat ou encore la nature apaisante du lac de la Jemaye... Que de beaux souvenirs ramenés !

Et puis, il y a eu le grand projet de l'année : avec l'aide de Marie Carmen, notre référente famille, et l'énergie de deux habitants passionnés, un rallye a été créé pour (re)découvrir notre beau territoire. Une belle réussite qui a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance joyeuse et conviviale !

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre ce lieu au quotidien. Grâce à vous, l'Espace de Vie Sociale reste un endroit où il fait bon se retrouver, échanger, créer et rire ensemble.

On vous donne rendez-vous très vite pour une nouvelle année encore plus animée et pleine de belles surprises !

**Contacts :** 07.83.72.90.19

cleaa-evs@orange.fr



### ÇA S'EST PASSÉ

Quel merveilleux week-end au Puy du Fou ! Les familles ont ri, rêvé et vibré ensemble devant des spectacles incroyables. Petits et grands sont repartis avec des souvenirs plein la tête et des étoiles plein les yeux. Vivement la prochaine aventure en famille !

## AGENDA

La semaine Tous Pareil en partenariat avec CLEAA, Mya l'Abeille, REBECA, l'école.....

Place à la fête en Mai pour une fête au village sous le signe du Pays Basque.

En prévision 2026 :

- L'écomusée de Marquèze
- Soulac 1900
- Le Pin GalanT pour un spectacle
- Le Bassin des lumières

## CHASSE DE LA SAINT-HUBERT

Chers Amis,

La saison de chasse bat son plein. Avec elle, reviennent les battues aux sangliers, prédateurs omniprésents et espèces invasives : destructions de cultures viticoles, des jardins et propriétés privées. Les clôtures ne les arrêtent plus, ils sont partout et dangereux pour tous. Les accidents récents sur la RN 89 auraient pu conduire à des drames mortels. À cette fin, la société de chasse organise des battues parfois près des habitations. Ces battues sont préparées et organisées dans un souci de sécurité maximum. Sachez que la gendarmerie est alertée à chacune de nos interventions et si possible, les riverains concernés par lesdites battues. Cela est une cause de salubrité publique, alors soyez bienveillants lorsque vous voyez des gilets oranges près de vos habitations. C'est notre mission, elle est obligatoire pour la régulation de ces animaux invasifs et dangereux.

Bois de la Forestière : Pour tous, sachez que la Forestière, poumon vert de notre belle commune est un domaine privé. Un bail de location a été établi entre la société de chasse d'une part, et la société Forélite, propriétaire, d'autre part, moyennant un loyer annuel conséquent.

Depuis un certain temps, le gestionnaire du domaine a constaté de nombreuses dégradations sur ses terrains.

À savoir : arrachage de jeunes plants de pin, destruction de pieds au sol, vol de matériel agricole et forestier, abandon de déchets ménagers, gravats de travaux, plâtre..... La menace est claire, le propriétaire veut interdire à tous l'accès au site, clôture de la totalité du bois avec interdiction permanente de l'accès. Après âpres discussions, des panneaux de restriction sont en cours d'installation aux entrées du bois.

La circulation de tout véhicule, 2 roues, 4 roues est strictement interdite. Des sanctions financières seront appliquées par l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National de la Chasse et par les gardes privés. Les chiens doivent être tenus obligatoirement en laisse. De plus, un garde de chasse a été nouvellement affecté au contrôle et au respect de ces consignes et pourra verbaliser tout contrevenant (amendes de 68 € à 135 €, poursuites judiciaires pour les dépôts sauvages et les cas de récidives). Certes, la forêt est à tous si le cadre est respecté. Pour bien vivre ensemble, soyons citoyens responsables et vigilants.

## OPPOSITION MUNICIPALE

Nous n'allons pas faire un grand discours, simplement vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Que cette période soit remplie de joie, de rires et de beaux moments partagés avec vos proches.

Henri Puyau-Puyalet - Agnès Joubert - Guy

Lazo - Pascaline Mary-Yonnet

Page Facebook : debeychacacailleau ; mail

debeychacacailleau@gmail.com

téléphone : 07.66.14.35.00



**GARAGE FOUQUET** - Agent Renault

Entretien – Réparation – Carrosserie – Ventes Neufs et Occasion



*Spécialisé depuis 1956 en mécanique automobile*

7 route de Lartigue – RN89 – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – 05 56 72 96 30 – garage.fouquet@wanadoo.fr



**Ensemble parlons  
de votre projet  
immobilier !**

**Un 1<sup>er</sup> semestre 2025 record pour SAFTI**

**100M€ de Chiffre D'affaires, soit une croissance de 31%  
par rapport au premier semestre 2024 pour notre réseau alors  
que le marché national n'a augmenté que de 10% !**

Et derrière cette belle performance, IL Y A VOUS ! Vous, vendeurs, acheteurs, familles, investisseurs... qui nous avez fait confiance pour concrétiser vos projets de vie. Ce chiffre, ce n'est pas qu'une donnée. C'est le reflet d'une dynamique positive, d'un réseau SOLIDE et de missions accomplies avec CŒUR. Et ce n'est que le début ! Chez SAFTI, on avance fort, ensemble, avec un seul objectif : VOTRE SATISFACTION. Et si le prochain projet, c'était le vôtre ?

**Confiez-nous votre projet, nous sommes prêtes à l'amener vers la RÉUSSITE !**

◀ **Émilie DUBOURG**  
**06 16 72 33 85**

**Gwanaëlle MORILLON** ▶  
**06 62 65 92 23**



Agents commerciaux agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI  
Gwanaëlle MORILLON - N° 528 625 130- RSAC de BORDEAUX  
Émilie DUBOURG - N° 514 212 992 - RSAC de BORDEAUX

B&C mag n° 119



# #AGENDA

## Les dates à retenir hiver / printemps 2026

### 17 ET 18 JANVIER 2026

- AFLBC (Association Football Loisir Beychac et Cailleau), à la Maison pour tous.
- Athletic 89 FC, à l'espace sportif de la Trappe.

### 24 ET 25 JANVIER

- TONIX, association de marche sportive.

### 9 ET 11 FÉVRIER

- Stage de judo, organisé par ReBeCa, à l'espace sportif de la Trappe.

### SAMEDI 7 FÉVRIER

- Soirée crêpes, organisée par ReBeCa, à la Maison pour Tous.

### SAMEDI 28 FÉVRIER

- Cartes sur tables, à la Maison pour tous.

### SAMEDI 7 MARS

- Carnaval organisé par ReBeCa, à la Maison pour Tous.

### 21, 22 MARS

- Tournoi FIFA organisé par l'Athletic 89 FC, à l'espace sportif de la Trappe.

### SAMEDI 21 MARS

- TONIX, association de marche sportive.

### DIMANCHE 29 MARS

- FCPE à la Maison pour Tous.

### SAMEDI 5 JUILLET

- Repas des Tonix.

### DU 7 AU 10 AVRIL

- Tournoi de football de l'Athletic 89 FC, à l'espace sportif de la Trappe.

### DIMANCHE 12 AVRIL

- Vide-greniers de l'AREB au bourg de Beychac.

### 11 ET 12 AVRIL

- INT (jeux de rôle), à la Maison pour Tous.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS MUNICIPALES SUR LE SITE DE LA COMMUNE :

[WWW.BEYCHAC-CAILLEAU.FR](http://WWW.BEYCHAC-CAILLEAU.FR)

INFORMATION EN CONTINU SUR

ET SUR LES APPLICATIONS INTRAMUROS ET PANNEAU POCKET

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER MENSUELLE DE LA MAIRIE